

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



23 septembre 2008

## 3000 APPRENTIS DES METIERS DE L'ARTISANAT A BERCY

L'APCM et les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), dès l'annonce du gouvernement de faire de la mobilité des apprentis l'une de ses priorités dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, sont devenus partenaires de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> rencontre des jeunes apprentis de France et d'Europe annoncée par Christine Lagarde et Hervé Novelli. 2500 apprentis venus de leurs Centres de Formation des Apprentis (CFA) et 500 apprentis des pays partenaires, participeront les 2 et 3 octobre à la manifestation organisée à Bercy. Souhaité par le président de la République, le programme européen de mobilité de type «Erasmus» pour les apprentis est attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Le doublement des crédits alloués à la mobilité des apprentis, objectif souhaité par Laurent Wauquiez, va dans ce sens.

Les dispositifs actuels, récemment obtenus par l'APCM dans le cadre du programme européen « Education et formation tout au long de la vie (EFTLV), 2007-2013 », restent limités et bénéficient à un nombre encore confidentiel d'apprentis. En effet, sur les 170 000 jeunes formés par les entreprises artisanales, seuls 1000 jeunes environ auront bénéficié d'une mobilité européenne en 2008, 350 d'une bourse d'accompagnement.

Face à cette situation, l'artisanat français, en collaboration avec l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME), demande depuis de nombreuses années la création d'un programme de mobilité qui mette à parité les apprentis et les étudiants.

Profitant de leur présence à Paris, Alain Griset, président de l'APCM et président de la commission de la formation de l'UEAPME, réunit le 2 octobre les membres de cette commission pour avancer sur les équivalences des filières et diplômes des métiers de l'artisanat, dispositifs essentiels à la mobilité des apprentis.

*En France, la « Première entreprise de France » compte 950 000 entreprises en janvier 2008. En Europe, 98 % des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises (1 à 20 salariés).*

[www.apprentieneurope.fr](http://www.apprentieneurope.fr)

*Contact*

*Elisabeth de Dieuleveult*

*01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00*

*[dieuleveult@apcm.fr](mailto:dieuleveult@apcm.fr)*